



**Session du vendredi 19 juin 2015
Délibération n° 0202 - 2**

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2014 / COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 05 juin 2015, s'est réuni le vendredi le 19 juin 2015 à 10 h 00, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Etaient présents : 47 élus

Mme Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonef, Mohamed Boulafrad, Mme Nathalie Brandicourt, MM. Thierry Brochot, Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, M. Olivier Chapuis-Roux, Mme Elisabeth Clobourse, MM. Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Maryse Fagot, Anne Ferreira, MM. Frédéric Fillion-Quibel, André Fouchard, Claude Gewerc, Mme Marie-Christine Guillemain, M. Michel Guinot, Mmes Sylvie Houssin, Sylvie Hubert, Valérie Kumm, Elodie Lacherie-Gossuin, Frédérique Leblanc, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Brigitte Leroy-Lhomme, Annie-Claude Leuliette, M. Sébastien Manscourt, Mme Manoëlle Martin, MM. Philippe Massein, Noureddine Nachite, Olivier Paccaud, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Denis Pype, Alain Reuter, Mmes Christelle Simon, Mireille Tiquet, Mylène Troszczyński, MM. François Veillerette, Michel Vignal.

Absents ou excusés : 9 élus

Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à Mme Mireille Tiquet,
Mme Méral Jajan, délégation de vote à Mme Anne Ferreira,
Mme Sandrine Leroy, délégation de vote à M. André Fouchard,
Mme Coralie Mathieu-Deshaies, délégation de vote à M. Philippe Massein,
M. Dominique Padiou, délégation de vote à Mme Christelle Simon,
Mme Laurence Rossignol, délégation de vote à M. Claude Gewerc,
Mme Monique Ryo, délégation de vote à Mme Maryse Fagot,
M. Wallerand de Saint-Just, délégation de vote Mme Mylène Troszczyński,
Mme Françoise Van Hecke, délégation de vote de M. Daniel Beurdeley,

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 4312-8 ;

Vu la délibération n°01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 modifiée par la délibération n°01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 19 décembre 2014 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le Budget de la Région ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional concernant l'arrêté des comptes (compte administratif) ;

Sa Commission n° 4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultée ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 34 voix Pour (19 Socialiste Républicain et Citoyen + 7 Ecologiste + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche + 2 Renouveau et Démocratie), **15 voix Contre** (1 Renouveau et Démocratie + 14 Envie de Picardie) **et 7 Abstentions** (7 Front National)

D'ARRETER :

le Compte Administratif de l'exercice 2014 comme suit :

Section d'Investissement :

- dépenses : 708 423 543.20 €
(y compris le déficit d'investissement reporté de 2013 de 227 479 266.28 €)

- recettes : 565 582 689.84 €

soit un besoin de financement de la section d'investissement 2014 de : **142 840 853.36 €**

Section de Fonctionnement :

- dépenses : 725 034 906.45 €

- recettes : 872 607 362.05 €
(y compris l'excédent de fonctionnement reporté de 2013 de 32 519 031.22 €)

soit un excédent de fonctionnement 2014 de : **147 572 455.60 €**

Le solde des restes à réaliser de la section de d'investissement s'élève à **0 €**.

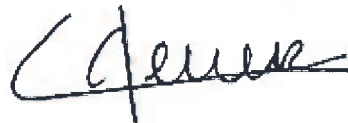
L'ensemble des écritures passées en 2014 laisse apparaître un résultat global de **4 731 602.24 €**

DE DIRE :

que les documents explicatifs sont joints à la présente délibération.


Fait à Amiens,
le vendredi 19 juin 2015

Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC

Rendue exécutoire le : 26 juin 2015



Dorothée RANSON
Directrice du service des Assemblées
et des Moyens des Elus



**Session du vendredi 19 juin 2015
Délibération n° 0202-6**

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET ANNEXE INDUSTRIALAB / COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 05 juin 2015, s'est réuni le vendredi le 19 juin 2015 à 10 h 00, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Etaient présents : 47 élus

Mme Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonef, Mohamed Boulafrad, Mme Nathalie Brandicourt, MM. Thierry Brochot, Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, M. Olivier Chapuis-Roux, Mme Elisabeth Clobourse, MM. Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Maryse Fagot, Anne Ferreira, MM. Frédéric Fillion-Quibel, André Fouchard, Claude Gewerc, Mme Marie-Christine Guillemin, M. Michel Guinot, Mmes Sylvie Houssin, Sylvie Hubert, Valérie Kumm, Elodie Lacherie-Gossuin, Frédérique Leblanc, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Brigitte Leroy-Lhomme, Annie-Claude Leuliette, M. Sébastien Manscourt, Mme Manoëlle Martin, MM. Philippe Massein, Nouredine Nachite, Olivier Paccaud, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Denis Pype, Alain Reuter, Mmes Christelle Simon, Mireille Tiquet, Mylène Troszczyński, MM. François Veillerette, Michel Vignal.

Absents ou excusés : 9 élus

Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à Mme Mireille Tiquet,
Mme Méral Jajan, délégation de vote à Mme Anne Ferreira,
Mme Sandrine Leroy, délégation de vote à M. André Fouchard,
Mme Coralie Mathieu-Deshaies, délégation de vote à M. Philippe Massein,
M. Dominique Padieu, délégation de vote à Mme Christelle Simon,
Mme Laurence Rossignol, délégation de vote à M. Claude Gewerc,
Mme Monique Ryo, délégation de vote à Mme Maryse Fagot,
M. Wallerand de Saint-Just, délégation de vote Mme Mylène Troszczyński,
Mme Françoise Van Hecke, délégation de vote de M. Daniel Beurdeley,

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 4312-8 ;

Vu la délibération n°01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 modifiée par la délibération n°01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 19 décembre 2014 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le Budget de la Région ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional concernant l'arrêté des comptes (compte administratif) ;

Sa Commission n° 4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultée ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 34 voix Pour (19 Socialiste Républicain et Citoyen + 7 Ecologiste + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche + 2 Renouveau et Démocratie) **et 22 Abstentions** (1 Renouveau et Démocratie + 14 Envie de Picardie + 7 Front National)

D'ARRETER :

le Compte Administratif du budget annexe INDUSTRIALAB de l'exercice 2014 comme suit :

Section d'Investissement :

- dépenses :15 833 324.60 €
- recettes :16 530 966.04 €

soit un excédent de financement de la section d'investissement 2014 de : **697 641.44 €**

Section de Fonctionnement :

- dépenses :275 333.30 €
- recettes :275 333.30 €

soit un résultat de fonctionnement 2014 de : **0 €**

Le solde des restes à réaliser de la section de d'investissement s'élève à **697 641.44 €**.

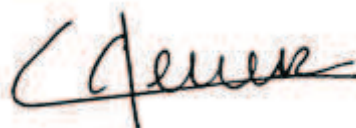
L'ensemble des écritures passées en 2014 laisse apparaître un résultat de clôture de **0€**

DE DIRE :

que les documents explicatifs sont joints à la présente délibération.

Fait à Amiens,
le vendredi 19 juin 2015

Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC